



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Déploiement du SNU en Nouvelle-Calédonie et dans les Outre-mer

Question orale n° 251

Texte de la question

M. Nicolas Metzdorf attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer, chargé des outre-mer sur la question du service national universel dans les outre-mer. Lancé en 2019, le service national universel (SNU) est un programme d'engagement permettant à tous les jeunes français volontaires de servir l'intérêt général et les principes de la République. Le SNU s'est révélé être une expérience riche et fédératrice dans la vie de ces jeunes, dont 64 % des volontaires affirment s'être inscrits par envie de collectif. Après avoir été expérimenté dans 13 départements, dont la Guyane, il a été généralisé, en 2021, à l'ensemble du territoire, sur la base du volontariat. M. le député attire l'attention de M. le ministre sur la mise en place éventuelle d'un calendrier prévoyant l'implantation du SNU dans les outre-mer et notamment en Nouvelle-Calédonie. En effet, les calédoniens, fiers de leur attachement à la République, accueilleraient volontiers le programme d'engagement que représente le SNU, comme l'atteste la réussite du dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle, le SMA, qui accueillaient en 2021, 606 volontaires. Ainsi, le SNU couplé du dispositif du SMA contribuerait à un engagement fort des Calédoniens au service de la France. Il lui demande s'il peut clarifier les intentions du Gouvernement concernant le déploiement du SNU dans les outre-mer.

Texte de la réponse

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL DANS LES OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Nicolas Metzdorf, pour exposer sa question, n° 251, relative au service national universel dans les outre-mer.

M. Nicolas Metzdorf. Comme vous le savez, la Nouvelle-Calédonie est un territoire très jeune : 30 % de la population a moins de 20 ans. Une grande majorité de cette jeunesse réussit et nous rend fiers ; elle réussit à l'école, dans le sport, dans la culture, dans l'art. Mais il y a une minorité de la jeunesse qui semble s'être perdue, qui ne réussit pas et qui cause beaucoup de problèmes dans notre

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/questions/QANR5L16QOSD251>

société. Je pense aux commerçants de Nouméa et du Grand Nouméa qui, ces derniers jours encore, ont subi de nombreux cambriolages de la part de jeunes mineurs.

Madame la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et du service national universel, votre projet de service national universel (SNU) serait une réponse adaptée à cette jeunesse de Nouvelle-Calédonie en perdition. L'abolition du service militaire a été pour nous un véritable choc, car il permettait de remettre dans le droit chemin une partie d'une génération qui s'était égarée ; nous nous sommes retrouvés dans un grand vide. Voilà que vous proposez un service national universel, qui doit normalement s'étendre sur tout le territoire de la République. La Nouvelle-Calédonie, à trois reprises, a rappelé son amour à la France : nous attendons que la France le lui rende.

Madame la secrétaire d'État, si vous pouviez travailler sérieusement et de manière concrète – je sais que vous le faites – sur la mise en place du service national en Nouvelle-Calédonie, nous vous en serions éternellement reconnaissants.

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et du service national universel.

Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et du service national universel. Je pense comme vous que l'idée est nécessaire. On ne peut pas dire à une jeunesse entière d'apprendre à se connaître, de croire en elle et à ses capacités tout en la laissant totalement fragmentée. Il y a une jeunesse qui réussit et une jeunesse qui n'a pas les mêmes chances, une jeunesse qui a son chemin tout tracé et une jeunesse qui a besoin d'avoir confiance en elle. Pour corriger cela, il nous faut des grands moments d'unité et de mixité. Notre objectif doit être de faire grandir le sentiment d'appartenance à une communauté que nous avons la responsabilité de construire ensemble.

Nous devons dépasser les comforts et penser à des moments permettant de réunir les enfants de la bourgeoisie et ceux de la classe ouvrière, qui ne fréquentent pas les mêmes établissements, n'ont pas les mêmes chances d'avenir et dont l'avenir est moins ouvert.

Le service national universel peut être un de ces moments, d'abord parce qu'il est au cœur de la République, laquelle ne regarde rien d'autre que les jeunes Français et n'établit entre eux aucune différence liée à la classe sociale ou aux études. En outre, il permet, grâce au port de l'uniforme, de gommer, au moins un moment, les inégalités sociales et d'éprouver un sentiment d'appartenance complet. Il est enfin l'occasion pour les jeunes d'apprendre des choses comme nulle part ailleurs. Je pense par exemple aux gestes qui sauvent. Il permet aussi de se préparer au permis de conduire : il est en effet possible de passer l'examen du code – qui sera totalement pris en charge – à l'issue du séjour de cohésion. Le SNU ouvre enfin la porte des services publics et assure aux jeunes l'accès à un bilan de santé complet, dont ils sont parfois éloignés.

Cette promesse française – sans doute ce rêve français – ne tient que par le projet de mixité qu'elle porte en elle. Ce service national universel, votre territoire le défend et l'aime, monsieur le député. Il se trouve que durant la récente crise du covid, qui a été extrêmement difficile et a demandé beaucoup de résilience et de sacrifices à notre jeunesse, la Nouvelle-Calédonie a accueilli plus de quatre-vingt jeunes pour leur séjour de cohésion et leur mission d'intérêt général.

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/questions/QANR5L16QOSD251>

Oui, la Nouvelle-Calédonie aime la France et la France aime la Nouvelle-Calédonie, qui en fait pleinement partie. Soyez assurés de mon énergie et de mon investissement les plus complets aux côtés de tous les élus qui souhaitent offrir cette chance aux jeunes et surtout à la France. Le service national universel profitera au territoire et aidera les jeunes qui n'ont pas leurs parents à leurs côtés pour les guider. La France a beaucoup de choses à offrir et c'est aussi pour eux ! L'espérance, c'est aussi parfois un peu de persévérance : les jeunes ont tout pour y arriver.

M. le président. La parole est à M. Nicolas Metzdorf.

M. Nicolas Metzdorf. Merci pour votre réponse, madame la secrétaire d'État. Je partage en tout point l'analyse que vous faites des solutions à apporter pour que la jeunesse qui s'est égarée puisse retrouver son chemin. Chez nous, la notion de mixité est importante : la Nouvelle-Calédonie est une terre de communautés, qui se côtoient dans la paix et dans le respect. C'est un travail au quotidien que nous devons mener et il est vrai que le service national universel en fait largement partie.

Je profite du temps qu'il me reste pour rappeler ce chiffre qui nous rend fiers : il y a quatre fois plus d'engagés volontaires par habitant en Nouvelle-Calédonie que sur le reste du territoire national – c'est vous dire l'amour qu'on porte à la nation, l'amour qu'on lui rend. Nous serons fiers si nous pouvons resserrer nos liens et conserver cet héritage.

Données clés

- Auteur : [M. Nicolas Metzdorf](#)
- Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Renaissance
- Type de question : Question orale
- Numéro de la question : 251
- Rubrique : Outre-mer
- Ministère interrogé : Outre-mer
- Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clée(s)

- Question publiée au JO le : [21 mars 2023](#)
- Réponse publiée le : 29 mars 2023, page 3145
- La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [21 mars 2023](#)